

Les aidants occupant un emploi

Résultats de l'étude *Être aidant au Canada 2026*

De nombreux aidants en pleine vie active ne peuvent participer à l'économie à leur plein potentiel, ce qui ralentit considérablement notre croissance économique. Les décisions stratégiques que nous prendrons — ou choisirons de ne pas prendre — auront des conséquences durables sur la résilience économique du Canada en cette période d'incertitude.

Profil d'un aidant qui occupe un emploi

64 % des aidants occupent un emploi ou poursuivent des études.

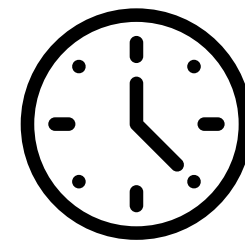
Moyenne d'heures de soins par jour :

6.1 heures

Agés de 25 à 34

5.6 heures

Agés de 35 à 44



Contraintes de temps

Les aidants sont pris dans un cercle vicieux : ils doivent **travailler davantage pour répondre aux exigences financières** liées aux soins, tout en **devant travailler moins pour disposer du temps nécessaire** à la prestation de soins.

17 %

ont dû **travailler davantage d'heures**

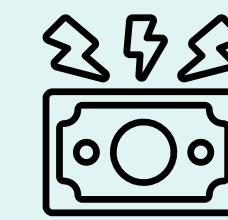
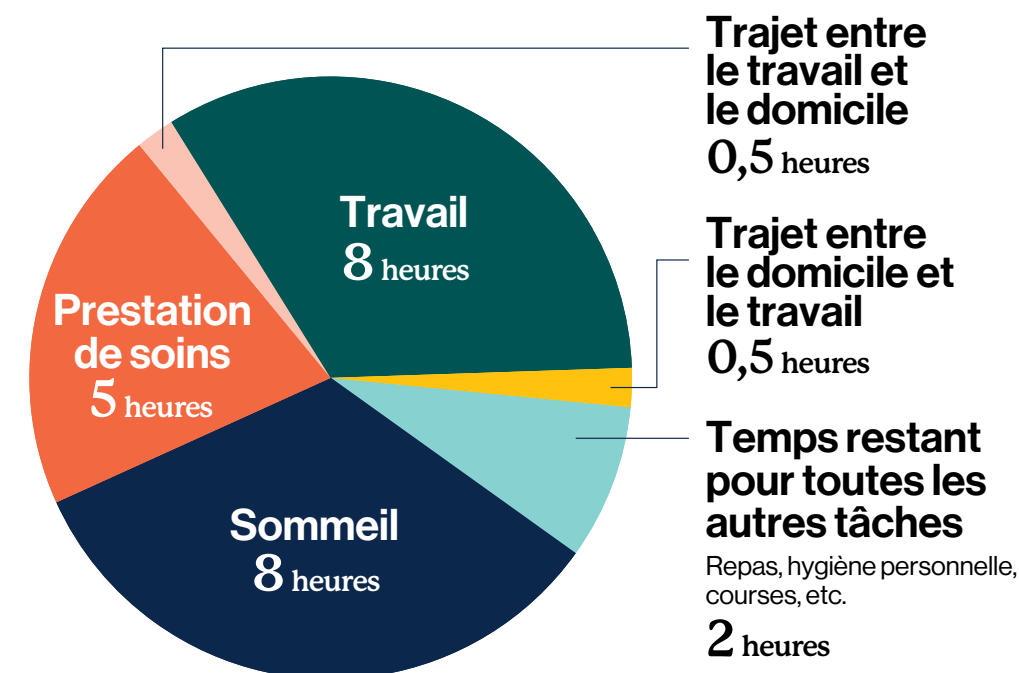
9 %

ont **reporté leur départ à la retraite**

36 %

ont vu leur **productivité affectée** par leurs responsabilités de prestation de soins

Temps moyen consacré quotidiennement aux tâches par les aidants



Conséquences financières

49 % des aidants ont subi **des pressions financières en raison** de leurs responsabilités de prestation de soins.

13 % des aidants **travaillent moins qu'à temps plein** et gagnent moins en raison de leurs responsabilités.

22 % des aidants ont dû **cesser d'épargner** en raison de leurs responsabilités.

Ces répercussions financières sont encore plus fréquentes chez les aidants :

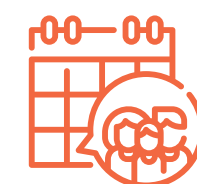
Âgés de 35 à 54.

Prennent soin d'un enfant ayant un handicap ou des besoins médicaux complexes.



Avantages sociaux et prestations

Plus de 80 % des aidants aidants :



Jugeraient financièrement utile **d'avoir accès à un congé partiellement rémunéré, ainsi qu'à des journées de congé payées** expressément réservées à la prestation de soins.



Estiment qu'il est important d'encourager les employeurs à adopter **des politiques en milieu de travail favorables aux aidants**.



Estiment qu'il est important de **comptabiliser dans le Régime de pensions du Canada (RPC)** les années consacrées à la prestation de soins afin de protéger la sécurité financière à la retraite des personnes qui cessent de travailler pour fournir des soins.



Santé et bien-être

19 % des aidants **se sentent épuisés** et ne savent pas s'ils pourront continuer à assumer leurs responsabilités de prestation de soins.

Les taux de mauvaise santé physique et mentale et d'épuisement sont les plus élevés chez les aidants :

En âge de travailler.

Ceux qui prennent soin d'un enfant ayant un problème de santé ou un handicap.